

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1063 14/10/1952

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 octobre 1952

Numéro JO
n° 12 du 01/11/1952

Date du numéro
1 novembre 1952

TEXTE INTÉGRAL

Mme Prélat (Odette), dame-employée auxiliaire 3e catégorie à salaire journalier, en service à la Direction du Port, est admise à salaire mensuel pour compter du 1er septembre 1952.